

A Paris, le 30 juin 2024

Objet : Assemblée Générale ordinaire du 26 juin 2024

Annexes :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024
2. Résolutions de l'assemblée générale
3. Elections au conseil d'administration
4. Liste des présences
5. Planches présentées en séance

Suite à la réunion de l'assemblée générale (AG) tenue le 26 juin 2024 de 10h00 à 12h30, le procès-verbal de la séance, assorti des planches principales présentées, est adressé en annexe.

Ce PV intègre les résolutions adoptées en séance ainsi que les résultats des élections renouvelant le conseil d'administration.

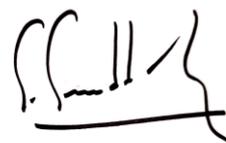
Le délégué général s'attachera à organiser la mise en œuvre des décisions et orientations actées en séance.



M. Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président



M. Augustin de Castet
Secrétaire adjoint



M. Guillaume Giscard d'Estaing
Trésorier

Annexe 1- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024

I. Ouverture

M. Jean-Marie Bockel, président de l'association, après avoir salué et remercié les participants à l'assemblée générale, fait observer une minute de silence à la mémoire des militaires morts en opération et à l'entraînement opérationnel depuis la dernière assemblée générale.

Dans son adresse d'ouverture, le président rappelle que l'association en 2023 a maintenu le rythme de ses activités. Ainsi, l'association, qui a réalisé les mêmes statistiques de visite aux blessés, a poursuivi son soutien à la reconstruction et à la réinsertion des blessés, d'une part, et à la reconstruction des veuves de guerre, d'autre part. L'association a aussi innové en organisant un colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique. En 2024, il s'agit de poursuivre ce triple effort. Pour cela, l'association doit disposer de moyens, financiers, réseau de mécènes, mais aussi de bénévoles actifs.

Ayant décrit la composition de cette assemblée générale (34 participants, 46 pouvoirs distribués) et rappelé qu'elle pouvait valablement délibérer, le président déclare la séance ouverte.

Le bureau de l'assemblée est formé de M. Bockel, de M Giscard d'Estaing et de M. de Castet. Il est procédé ensuite à la désignation, parmi les membres volontaires présents et non candidats, d'un président de scrutin et de scrutateurs pour la confirmation des cooptations au conseil d'administration.

Le bureau électoral est formé de M. Marc-Olivier Nallet, président de scrutin, de M. Jean Bisch, de Mme Catherine Duarte et de Mme Donatienne Alibert (scrutateurs).

L'ordre du jour est ainsi énoncé :

- I- Ouverture (pour mémoire)
- II- Présentation des rapports financiers et d'activités
 - 1. Rapport de gestion et des comptes 2023
 - 2. Projet budgétaire 2025
 - 3. Rapport moral et d'activités 2023
 - 4. Projets 2024-2025
- III- Fonctionnement de l'association
- IV- Questions diverses
- V- Renouvellement du Conseil d'administration

II. Présentation des rapports financiers et d'activité

1. Rapport de gestion et des comptes 2023. Les comptes 2023 se caractérisent par :

- des ressources tirées par des ventes d'un niveau satisfaisant, grâce à la vente de bleuets, des subventions en légère hausse, grâce à celle de la Région Pays de la Loire (bleuets essentiellement et livrets), un legs d'importance des cotisations et des dons manuels qui stagnent, par rapport à 2022, et un mécénat moins important que l'année précédente mais cependant supérieur à ce qui avait été imaginé lors du vote du budget. D'où un total des produits qui s'établit à 559.396 € ;
- des dépenses relativement équilibrées par rapport à ces produits. Si l'on note un volume plus important du stock immobilisé, les charges externes, achats et taxes, impôts sont légèrement inférieures au niveau attendu et les salaires et charges sociales ont bien progressé : tout ceci donne un taux de fonctionnement de l'ordre de 30%. Concernant les charges de l'objet social, le montant est plus élevé que celui voté en juin 2022. En particulier, on note une bonne tenue du Colis de Noël, une hausse des aides de reconstruction, du soutien aux hôpitaux. Le soutien des familles endeuillées (2 séminaires des veuves) a été correctement maîtrisé et même financé par des dons. Le colloque en revanche est le gros projet de 2023 ; le dépassement du budget prévu s'explique par la location au dernier moment d'une salle supplémentaire pour accueillir un public nombreux ;

- l'évaluation du bénévolat atteint un montant légèrement supérieur à 2022 (31.090 euros contre 27.374), ce qui traduit un investissement plus important des bénévoles (visiteurs notamment). En revanche, si la valeur de mise à disposition gratuite des locaux (Solidarité Défense fait partie des associations nommément reconnues comme concourant à la politique sociale du ministère des armées) ne varie pas, on notera qu'en 2023, l'association n'a pas bénéficié de prestations en nature, notamment de mécénat de compétences.

Au total, la clôture des comptes 2023 fait apparaître un résultat d'exploitation légèrement négatif (- 1.299 euros) mais un résultat d'exercice positif de 12.710 euros. L'exercice 2023 est donc marqué par un redressement des résultats après le déficit de 2022, dû à l'acquisition d'un exosquelette. En définitive, 2023 se clôt par une augmentation des produits financiers et un léger bénéfice qu'il est proposé d'affecter au compte « Report à nouveau » ; celui-ci atteindra ainsi 154.319 euros.

Communication du Trésorier. Le Trésorier souligne les points suivants :

- de 2019 à 2023, à l'exception de 2022, l'association a toujours connu des résultats positifs, ce qui, joint à des réserves alimentées par des produits financiers positifs, lui assurent un certain confort ;
- 2023 est une bonne année financière, au résultat équilibré, traduisant une gestion appliquée malgré une activité toujours importante ;
- 2023 est aussi une année de « retour à la normale » avec un budget de 550.000 euros environ, bien inférieur à celui de 2022 (871.000 euros), marqué par des projets importants (exosquelette, film etc...).

Trois points particuliers concernant cet exercice :

- concernant les stocks, rappelons que le stock, qui ne peut être déprécié, s'établissait au début de 2023 à 40.355 euros et qu'il atteignait encore 24.075 euros en fin d'année, soit une variation de 16.480, à considérer comme une dépense ;
- l'association s'efforce de respecter un taux de fonctionnement de l'ordre de 30%. En 2023, ce taux est atteint, principalement sous la poussée des charges de personnel et charges sociales ; en 2024, ces charges devraient diminuer comme le montrera l'examen du budget ;
- le suivi des actions des bénévoles, récemment introduit, s'améliore et doit demeurer un objectif, tant cette évaluation est importante pour l'association.

Rapport du commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes, dans son exposé, souligne la sincérité des comptes et fait rapport sur les conventions réglementées.

Résolutions.

A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2023. L'Assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice (+12.710 euros) comme suit : +12.710 euros au compte Report à nouveau (Résolution 1) ;
- prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui y sont mentionnées (Résolution 2) ;
- donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration (Résolution 3).

2. Budget 2025. Le délégué général expose ensuite le budget prévisionnel préparé pour l'année 2025. Ce budget a été bâti sur l'hypothèse de ressources identiques, pour les subventions et les ventes, et même en baisse s'agissant du mécénat (le projet de réédition du livret étant terminé, l'association comptera essentiellement sur les mécènes du colis, du séminaire et des dons). D'où des produits attendus à hauteur de 387.000 euros.

En regard, les charges de fonctionnement sont estimées identiques à celles de 2023. Les charges de l'objet social devraient diminuer, les grands projets apparus en 2024 étant terminés. Le poste Colis de Noël, qui bénéficiera des nouveaux mécènes recrutés en 2023, restera cependant au même niveau (166.000 €).

Au total, c'est un budget, en retrait, de 420.600 € qui est proposé et un résultat négatif attendu de l'ordre de 30.000 €.

Communication du trésorier. Le trésorier qualifie ce projet de « prudent », parti pris que justifient le contexte inflationniste et l'absence, à ce stade, de grands projets pour 2025.

Il remarque que le budget moyen de l'association, hors les années portées par de grands projets (ex. 2022), s'établit autour de 500.000 euros. 2024 et 2025 s'inscrivent donc dans cet abaque.

Il rappelle enfin que l'association dispose de réserves qui lui permettent de faire face, comme en 2022, à de grosses dépenses imprévues

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2025 (Résolution 4).

3. Rapport moral et d'activités 2023. Les principales activités et projets menés en 2023 apparaissent dans les planches jointes. On notera que l'année a été articulée autour de deux grandes familles de projets : la reconstruction des blessés et la reconstruction des veuves de guerre.

Concernant la reconstruction des blessés, l'association s'est investie dans des projets de reconstruction par le sport (embarquement de blessés en compétition ou en croisière, y compris en famille, stages spécifiques menés par le CSINI ou les RMBS, dont l'association est partenaire. L'association a organisé, le 30 mars 2023, un colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique qui a rassemblé 220 participants. La prise en charge et en compte de la blessure psychique est en effet un thème qui concerne particulièrement notre association : non seulement le phénomène de la blessure psychique ne diminuera pas avec la réduction des opérations mais encore la question de l'accompagnement par et pour la famille des blessés doit être prise davantage en considération. Ce thème devrait donc continuer d'inspirer les actions et les projets de l'association.

S'agissant de la reconstruction des veuves, au profit desquelles l'association a mis sur pied un séminaire bisannuel, 2023 a été une année particulière puisque Solidarité Défense a organisé et reçu à Paris un séminaire international rassemblant 15 participantes américaines, libanaises et françaises.

A ces deux familles de projets se sont ajoutées les activités traditionnelles de l'association : animations au profit des blessés de Bégin et pensionnaires des Invalides, vente des bleuets dans les hôpitaux, opération Colis de Noël (13.500 colis), réception des familles de militaires morts pour la France, Noël dans les hôpitaux et aux Invalides.

Les visites aux blessés, activité caractéristique de l'association, se sont maintenues au même niveau qu'en 2022. 8 visiteurs ont été formés en 2023, pour renforcer les équipes de Toulon, Brest et des Invalides.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2023 (Résolution 5).

4. Activités et projets 2024-2025.

En 2024, Solidarité Défense concentrera son action dans le domaine de la reconstruction des blessés, diversifiera son effort au profit des familles endeuillées et s'attachera à commémorer les 30 ans de l'association.

S'agissant des familles endeuillées, l'effort sera continué sur le séminaire des veuves et étendu aux mères de famille (mars 2024).

L'association s'attachera aussi à œuvrer dans un domaine secondaire mais néanmoins caractéristique de sa vocation de faire le lien entre la société civile et son armée engagée en opération. Elle s'attachera ainsi à produire une nouvelle édition du livret « Ma première cérémonie militaire ». Rédigé et produit à l'issue du confinement, ce livret, imprimé à 330.000 exemplaires en 2 éditions, est aujourd'hui épuisé, signe de son succès. Il s'agira, en 2024, de réaliser 100.000 exemplaires au moins d'un livret enrichi pour traiter de l'engagement.

Concernant la reconstruction des blessés, il faudra poursuivre le soutien des projets de reconstruction par le sport, développer l'animation dans des hôpitaux de province (Toulon ou Brest), continuer de porter l'accent sur l'accompagnement de la blessure psychique, notamment via la publication des Actes du colloque, et travailler à étendre le réseau des visiteurs à un troisième hôpital de province (Marseille ou Metz)

2024 marquera le 30^{ème} anniversaire de l'association et donnera lieu à un projet, articulé autour de deux directions : la communication sur les activités et les réalisations de l'association, d'une part, et un événement rassemblant autorités, partenaires, membres de l'association, blessés et familles.

En complément de ces objectifs, principaux et secondaire, l'association poursuivra ses activités et projets habituels : colis de Noël pour les militaires déployés en opération et à la mer, aides individuelles aux blessés et

aux familles endeuillées, projets au profit des hôpitaux militaires et promotion de la cause des blessés. Pour mener à bien ces projets et ces activités, Solidarité Défense s'est appliquée et s'applique à rechercher des mécènes. En 2024, 11 nouvelles conventions ont été passées qui concernent les projets 2024 : réédition du livret « Ma première cérémonie militaire », séminaire des mères, colis de Noël, soutien des blessés.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet associatif 2024-2025 (Résolution 6).

III. Fonctionnement

Evolution des adhésions. Les adhésions en 2023 stagnent au niveau de 2022, mais en dessous de 2021 et 2020. Le conseil qui s'est réuni en décembre 2023 a demandé la réunion d'un groupe de travail sur le sujet de l'augmentation des adhésions. Au bout de trois mois, d'une enquête menée en interne à l'association, un plan d'action a été proposé au conseil. Ce plan vise deux buts: susciter des adhésions nouvelles et préserver les adhésions existantes. Concernant le 1^{er} but, les objectifs concernent la communication externe de recrutement (cibles, argumentation, vecteurs), le développement de la notoriété et sa visibilité, notamment lors des événements. S'agissant du 2^{ème} but, l'objectif principal est de développer le renouvellement des adhésions, par une campagne de rappels ou l'étude d'un système automatique de reconduction des adhésions.

Réflexions sur le bénévolat au sein de l'association. A l'initiative du président, une table ronde a été organisée le 27 mars sur le thème de la place et du rôle des bénévoles dans l'association. De cette table ronde, qui a réuni une dizaine de bénévoles, sont ressortis les points suivants :

- nécessité d'associer plus étroitement les bénévoles à l'ensemble des activités de l'association ;
- mieux informer sur les activités de l'association ; pour cela un agenda détaillé des activités sera actualisé dans les différentes Lettres d'information, notamment les Lettres électroniques ;
- propositions d'élargir le comité des aides à des visiteurs
- proposition d'employer des bénévoles dans le démarchage (notoriété et levée de fonds)
- proposition et d'ouvrir le conseil à des bénévoles ; ces deux dernières propositions ont déjà été mises en pratique puisque le comité des aides a accueilli deux visiteuses et que 2 bénévoles se présentent au CA.

IV. Réponses aux questions diverses

Aucune question écrite n'est parvenue à la délégation générale.

M. Privat propose de s'intéresser au kit destiné aux familles de l'armée de Terre avant les opérations. Ce kit, distribué par les bureaux Environnement humain, n'atteint pas ou peu les familles des personnels déployés en complément individuel ; il semblerait aussi qu'il arrive à épuisement. Solidarité Défense pourrait alors faire remonter ce besoin aux autorités militaires.

V. Renouvellement du Conseil d'administration.

En 2024, 9 mandats d'administrateur arrivent à leur terme. 5 administrateurs se représentent : M. Giscard d'Estaing, Mme Roullière le Lidec, Mme Menet, le général de Saint-Chamas et Mme Roy. 4 candidats se présentent : M. Perrin, Mme Charrier (absente excusée), Mme Boulanger et Mme Petit.

Le président accueille M. Cédric Perrin, sénateur, président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat, qui nous fait l'honneur de sa candidature. Il donne ensuite la parole à chacun des candidats qui expose ses motivations pour rejoindre le conseil, et présente celles de Mme Charrier.

A l'issue du scrutin tenu à bulletins secrets, les résultats suivants ont été proclamés :

- Sur 80 présents et représentés (34 présents et 46 représentés), 80 bulletins ont été exprimés
- M. Giscard d'Estaing a obtenu 78 voix
- Mme Roullière le Lidec a obtenu 72 voix
- Mme Menet a obtenu 65 voix
- le général de Saint-Chamas a obtenu 73 voix

- Mme Roy a obtenu 80 voix
- Mme Charrier a obtenu 76 voix
- Mme Boulanger a obtenu 80 voix
- M Perrin a obtenu 80 voix
- Mme Petit a obtenu 78 voix

Ces 9 candidats sont déclarés élus administrateurs de Solidarité Défense pour la période 2024-2027.

Le bilan des élections, signé du président de scrutin et des deux scrutateurs, a été remis au délégué général pour enregistrement.

L'ordre du jour épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 12h30.

Annexe 2 – Résolutions adoptées par l'assemblée générale

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2023 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

+ 12.710 euros au compte Report à nouveau.

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2023.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2024-2025.

Annexe 3 – Résultat des élections et composition du conseil d'administration

A l'issue du scrutin tenu le 26 juin 2024 en assemblée générale, 5 administrateurs sont réélus et 4 sont élus par l'assemblée générale.

Au 26 juin à 13h, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres qui sont les suivants :

- M. Julien Bétolaud (jusqu'en 2025)
- Mme Isabelle Burkhard (jusqu'en 2025)
- M. Augustin de Castet (jusqu'en 2025)
- Mme Anne Coldefy (jusqu'en 2025)
- M. Bertrand Dunoyer de Segonzac (jusqu'en 2025)
- M Patrick Remm (jusqu'en 2025)
- M. Jean-Marie Argoud (jusqu'en 2026)
- M. Jean-Marie Bockel (jusqu'en 2026)
- M. Jean-Michel Jacques (jusqu'en 2026)
- Mme Marie-Louise Boulanger (jusqu'en 2027)
- Mme Armelle Charrier (jusqu'en 2027)
- M. Guillaume Giscard d'Estaing (jusqu'en 2027)
- Mme Claude Menet. (jusqu'en 2027)
- Dr Christine Roullière-le-Lidec (jusqu'en 2027)
- M. Cédric Perrin (jusqu'en 2027)
- Mme Isabelle Petit (jusqu'en 2027)
- Mme Dorothee Roy (jusqu'en 2027)
- GCA (2S) Christophe de Saint Chamas (jusqu'en 2027)

Etabli pour déclaration à la préfecture de Paris et au ministère de l'Intérieur.



M Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense



M. Augustin de Castet
Secrétaire adjoint

Annexe 4 : Liste de présence à l'assemblée générale

NOM	PRENOM		Absent Pouvoir à
BOCKEL	Jean-Marie	1	
CANCELLIERI	Antoine	1	
MOREL	Marie-Francoise	1	
BISCH	Jean	1	
BISCH	Jacques	0	Jean Bisch
SAFOU TCHIAMA	Joachim	1	
PERRIN	Cédric	1	
COLLARDOT	Jean-Pierre	0	Jean-Marie Bockel
THURIET	Marc	0	G Giscard d'Estaing
DARMON-ISRAEL	Maryse	1	
BERNARD-DUPRE	Simone	1	
LEON	Claude	0	A Negré
MALAGANNE	Serge	0	Jean-Marie Bockel

DRION	Frédéric	0	A Negré
BURKHARD	Isabelle	0	JM Bockel
CLAUDOT	Yves	0	G Giscard d'Estaing
CHAUVET	Philippe	0	A Negré
GLAZ	Yves	0	J Bisch
LUCAS	Laurence	0	D.Alibert ou C.Duarte
GISCARD d'ESTAING	Guillaume	1	
BISCH	Jacques	0	Jean Bisch
PORMENTE	Georges	0	D Alibert
De TESSIERES	Yves	0	D Alibert
BENSON	Alain	0	D Alibert
CRUPEL	Marie-Françoise	0	M Darmon Israel
PASQUETTE	Francis	0	C Duarte
SENLIER	Stéphane	0	C Duarte

ALLAVENA	Jacques	0	M Giscard d'Estaing, sinon Gen de Saint-Chamas, sinon Mme Roullière le Lidec
VALLANTIN	Bernard	0	M Bockel sinon Gal Barau
GIRARD	Sylviane	1	
TAURY	G�rard	0	D Alibert
PERRIN	Cedric	1	
LAVIGNE	Christiane	0	JM Bockel
SEGRENS	Sasha	1	
KERVEL	Anne	0	A Negr�
PRIVAT	Philippe	1	
PRIVAT	Frederike	0	
COLDEFY	Anne	0	Mme Girard
COLDEFY	Alain	0	Mme Girard
NALLET	Marc-Olivier	1	
DURAND	Pascal	0	Guillaume Giscard D'estaing ou Ch.RLLIDEC ouC.Menet

DEVERRE	François	0	A Negré
BRETON	Patrick	1	
COINDREAU	Philippe	0	B de Segonzac
GESLOT	Maud	0	B de Segonzac
ROBOAM	Guy	0	JE Barau
MALESZKA	Raymond	0	JE Barau
INGOUF	Danielle	0	JE Barau
BARONE	Carole	0	JE Barau
RANSON	Catherine	0	M Darmon-Israel
NIEPS	Nathalie	1	
BARAU	Jean-Eudes	1	
INTHAVISAY	Caroline	1	
ALIBERT	Donatienne	1	
OLLIVIER	Bertrand	0	Guillaume Giscard D'estaing ou Ch.RLLIDEC ou C.De St Chamas

CHARRAIS	Patrice	0	Jean-Eudes Barau
PASTOR	Christine	0	A.Négré ou S Zurawski
DUARTE	Catherine	1	
DUNOYER DE SEGONZAC	Bertrand	1	
HAVAS	Isabelle	0	B de Segonzac
BOULANGER	Marie-louise	1	
PERRIN	Cédric	1	
PETIT	Isabelle	1	
DE CASTET	Augustin	1	
NEGRE	Annick	1	
CHOFARDET	Pierre	0	C Duarte
RAVET	Christian	0	JE Barau
GODDE	Dominique	1	
DARRASSE	Patrick	1	

LECOMTE	Daniel	0	Jean-Marie Bockel
GARREAU DE LABARRE	Béatrice	0	B de Segonzac
BRASSARD	Jean-Luc	0	C Duarte
JARDIN	Huguette	0	M Darmon-Israel
FOUGERE	Simone	0	Jean Bisch
ROULLIERE LE LIDEC	Christine	1	
BOSCORP	Maria Victoria	1	
RENARD	Constance	1	
GUEVEL	Bernard	1	
GUEVEL CADORET	Chantal	1	
RECOURSE	Bernard	1	
ZURAWSKI	Stéphanie	1	
HOSTALIER	Françoise	1	

Soit 80 présents et représentés, dont 34 présents et 46 pouvoirs reçus et distribués.

Annexe 5 : Principales planches présentées en séance



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 26 JUN 2024

IN MEMORIAM



Sergent-chef (ATP) Baptiste Gauchot, 19 RG,
Mort pour la France en Irak,
18 août 2023



Adjudant-chef (ATP) Nicolas Latourte, 6 RG,
Mort pour la France en Irak,
20 août 2023



Sergent-chef (ATP) Nicolas Mazier, CPA 10,
Mort pour la France en Irak,
29 août 2023



Brigadier-chef Hervé Servius, 35
RAP, décédé de ses blessures
reçues à l'entraînement,
1^{er} décembre 2023



Gendarme Nicolas Molinari
EGM 211/1
Tué en maintien de l'ordre
15 mai 2024 Nouvelle Calédonie



Adjudant-chef Xavier Salou
EGM 11/1
Mort accidentellement
16 mai 2024
Nouvelle Calédonie



I- OUVERTURE

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT JEAN-MARIE BOCKEL



ORDRE DU JOUR

I- OUVERTURE

II- PRESENTATION DES RAPPORTS

- 1- Rapport financier 2023
- 2- Projet budgétaire 2025
- 3- Rapport d'activités 2023
- 4- Projets 2024-2025

III- FONCTIONNEMENT ASSOCIATION

IV- QUESTIONS DIVERSES

V- RESOLUTIONS

VI- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ISSUE :

- COCKTAIL
- CONSEIL D'ADMINISTRATION (MEMBRES ELUS)

II-1 CLÔTURE 2023

PRODUITS	Clôture 2021	Clôture 2022	Budget voté 2023	Clôture 2023
Cotisation	7 550	6975	8 000	6 050
Ventes	49 736	6409	20 000	13 552
Subventions	71 140	70850	71 000	73 050
Générosité du public	450 847	551 759	300 000	451 445
Dons manuels	67 555	48 732	120 000	51 203
Mécénat	314 500	503 027	180 000	238 250
Legs	68 792			161 992
Produits financiers	7 520	11 645	8 000	15 299
Reprise de fonds dédiés	64 840	42 360	14 000*	0
Transfert de charges	674	0	0	0
TOTAL	644 787	689 999	421 000	559 396
Reprise de fonds	0	181 389	56 900	0
TOTAL PRODUITS	652 307	871 388	477 900	559 396

CHARGES	Clôture 2021	Clôture 2022	Budget voté 2023	Clôture 2023
Variation stocks	3 987	- 15 320		16 480
Achats taxes impôts formation et charges externes	31 511	38 813	32 000	30 917
Impôts	712	1053	1 000	1 290
Salaires et charges sociales	89 594	86 903	115 000	151 326
Charges de l'objet social	471 260	759 561	315 550	346 674
Colis de Noël	114 733	161 692	115 000	119 322
APTSA	1 000	1 000	1000	1 000
Mémoire	39 335	3 196	1500	7 494
Equipement	2 000	2 000	2000	1 000
Aides reconstruction	150 600	84 207	50 000	58 693
Aides Réinsertion	4 356	3 900	5000	3 500
Secours	4 247	6 992	10 000	7 242
Soutien des Hôpitaux	21 000	228 062	16 000	44 516
Promo des blessés	33 612	8 815	10 000	3 667
Film C. Caron		183 450		0
Diner des familles	4 521	2 845	5000	5 035
Bourses	15 000	5 000	15 000	10 000
Soutien orphelins/ familles	13 050	27 006	50 000	29 951
Notariété (colloque)			35 000	54 856
Box des blessés	30	230	50	395
Utilisation fonds dédiés	64 840	41 162	14 000	0
Dot.amortissts	370	18	350	0
TOTAL CHARGES	597435			546 686
Excédent	54 872			12 710
TOTAL CHARGES	652 307	871 388	477 900	559 396

II-1 EVALUATION DU BENEVOLAT EN 2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2023
Prestations en nature	53 178	21 600
Bénévolat (1994 heures)	27 374	31 090
TOTAL	80 552	52 690

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2023
Mises à disposition gratuite de biens	21 600	21 600
Prestations en nature	31 578	0
Personnel bénévole	27 374	31 090
TOTAL	80 552	52 690

II-1 RESULTAT 2023

Résultat Exercice	2020	2021	2022	2023
+ Ressources (Hors produits financiers)	481.900	644.787	678.354	544.097
- Dépenses (Hors impôts)	-389.946	- 596.723	- 870.335	- 545. 396
Résultat d'exploitation	91.954	48.064	- 191.981	- 1.299
+ Produits financiers	+9.925	+ 7.520	+11.645	+15.299
- Impôts	- 951	-712	- 1.053	- 1.290
= Résultat d'exercice	+100.928	+54.872	-181.389	+12.710
Affectation résultat	<ul style="list-style-type: none"> • 10% « réserve statutaire » : 10.093 • « autres réserves » : 90.835 	<ul style="list-style-type: none"> • 10% « réserve statutaire » : 5.487 • « autres réserves » : 49.358 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte « Report à nouveau » • Ce compte atteint 141.609 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte « Report à nouveau » • Ce compte atteint 154.319€

II-1. INTERVENTION DU TRESORIER

II-1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II.1- RESOLUTION 1

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2023.

L'Assemblée générale valide l'affectation du résultat positif de l'exercice (12.710 €), comme suit:

+ 12.710 € au compte Report à nouveau

II.1- RESOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui y sont mentionnées.

L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

II-2 PROJET BUDGETAIRE 2025

PRODUITS	Clôture 2022	Clôture 2023	Budget 2024	Recalage mai 2024	Projet 2025
Cotisations	6 975	6 050	7000	7 000	7 000
Ventes	6 409	13 552	6000	20 000	20 000
Subventions	70 850	73 050	71 000	73 000	73 000
Générosité du public	551 759	451 445	351 400	364 000	271 000
-Dons manuels	48 732	51 203	151 400	84 000	80 000
-Mécénat	503 027	238 250	200 000	280 000	191 000
-Legs	0	161 992	0	0	0
Produits financiers	11 645	15 229	8000	16 000	16 000
Reprise de fonds dédiés	42 360	0		14 000	0
TOTAL	689 999	559396	443 400	494 000	387 000
Reprise de fonds	181 389	0	108 100	153 700	33 600
TOTAL PRODUITS	871 388	559 396	551 500	647 700	420 600

CHARGES	Clôture 2022	Clôture 2023	Budget 2024	Recalage mai 2024	Budget 2025
Variation stocks	-15 320	16 480			
Achats taxes et charges externes	39 174	30 917	40 000	35 000	35 000
Impôts	1 053	1290	1 100	1 200	1 200
Salaires et charges sociales	86 903	151 326	136 000	122 000	122 000
Charges de l'objet social	759 561	346 674	374 400	475 500	262400
<i>Colis de Noël</i>	161 692	119 322	155 000	168 000	155 000
<i>APTSA</i>	1 000	1000	1000	1 000	1000
<i>Mémoire</i>	3 196	7494	2000	97 000	2000
<i>Equipement</i>	2 000	1000	3000	2 000	2000
<i>Aides reconstruction</i>	84 207	58 693	65 000	45 000	45 000
<i>Aides Réinsertion</i>	3 900	3 500	6000	4 000	4000
<i>Secours</i>	6 992	7 242	8000	12 000	8000
<i>Soutien des Hôpitaux</i>	228 062	44 516	45 000	41 000	40 000
<i>Promo des blessés</i>	8 815	3 667	20000	6 000	6000
<i>Film C. Carron</i>	183 450	0	0		0
<i>Diner des familles</i>	2 847	5035	5000	5 000	5000
<i>Bourses</i>	5 000	10 000	15 000	10 000	10 000
<i>Soutien orphelins/ familles</i>	27 006	29 951	50 000	24 000	24 000
<i>Notariété (colloque)</i>		54 8580	0	17 000	0
<i>Box des blessés</i>	230	395	400	500	400
<i>Utilisation fonds dédiés</i>	42 360	0		14 000	0
Dot.amortisats	18	0	0	45 000	0
TOTAL		546 686			
Excédent		12 710			
TOTAL CHARGES	871 388	559 396	551 500	647 700	420 600



II-2. INTERVENTION DU TRESORIER



II.2- RESOLUTION 4

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2025.



II-3 PROJETS MENES EN 2023

1. Reconstruction des blessés

Embarquements de blessés : DVPLP, 30 jours de mer, LVPSR

Stages de reconstruction : CSINI, RMBS...etc.

Colloque sur l'accompagnement des blessés psychiques

(30 mars)

2. Séminaires de reconstruction des veuves de guerre

« Femmes du monde pour la paix » : session internationale reçue en France au printemps (11-16 mai)

« Regards d'espérance » : session nationale (23-26 novembre)

II-ACTIVITES MENEES EN 2023

- Stages ski et été CSINI
- Soutien embarquements de blessés (LVPSR, 30 jours de mer, DVBPLP)
- Autos de rêve (15 avril et 4 novembre 2023, aux Invalides et à Bégin)
- Rencontres militaires blessure et sport (juin 2023)
- Colloque « Accompagner la blessure psychique du militaire » (30 mars)
- Séminaire international « Femmes du monde pour la paix » (5 Françaises, 10 Américaines et Libanaises, Paris, 11-16 mai)
- Opération « colis de Noël » (13.500 colis, octobre 2023)
- Vente Bleuets dans les hôpitaux (novembre 2023)
- Réception des familles des militaires MPF (10 novembre, 3 familles)
- Journées recrutement infirmiers au profit INI (14-15 novembre)
- Séminaire « Regards d'espérance » (7 veuves, 23-26 novembre)
- Noël (familles, blessés) et Nouvel An Pensionnaires Invalides

II-3 VISITES AUX BLESSÉS 2023

	2019	2020 (jan- mars)	2021 (sep-nov)	2022	2023
Nb de visites	191	42	40	131	191
Blessés visités	113	24	37	213	212
Dont blessés psychiques	31	2	32	98	98
Dont blessés physiques	82	22	5	115	114

II-3 RESOLUTION 5

L'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2023.

II-4 PROJETS 2024-2025

1. Poursuivre action au profit de la reconstruction des blessés
Par le sport : embarquements, stages RMBS et CSINI, etc.
Par la distraction : Autos de rêve en province
Avec une attention particulière aux blessés psychiques : publication des Actes du colloque, financement de séances de musicologie au profit des blessés de Percy...
En travaillant à étendre le réseau des visiteurs à Marseille, Metz, Bordeaux...
2. Diversifier effort au profit des familles endeuillées
Innover : 1^{ère} session nationale pour les mères (18-21 mars)
Elargir : session internationale pour les veuves en Irlande du Nord (7-11 octobre)
3. Commémorer les 30 ans de Solidarité Défense

II-4 PRINCIPALES ACTIVITES 2024

- Soutien embarquements de blessés (LVPSR, 30 jours de mer, Cercle nautique Brest)
- Table ronde bénévoles (mars)
- Autos de rêve (avril et mai, aux Invalides et à Bégin)
- Rencontres militaires blessure et sport (juin)
- **Séminaire « Regards d'espérance » pour les mères** (9 mères, mars)
- **3^{ème} édition du Livret ma première cérémonie militaire**
- **Présentation des Actes du colloque** – Salon du livre militaire (TBC septembre)
- Séminaire international « Femmes du monde pour la paix » (4 Françaises, Belfast, octobre)
- Opération « colis de Noël » (13.500 colis, 14-17 octobre)
- Vente Bleuets dans les hôpitaux (novembre)
- Réception des familles des militaires MPF (10 novembre)
- **Célébration des 30 ans (10 décembre)**
- Noël (familles, blessés) et Nouvel An Pensionnaires Invalides

II-4 SEMINAIRE DE RECONSTRUCTION DES MERES

1. Un premier séminaire monté pour 9 mères du 18 au 21 mars 2024

2. Un séminaire qui a donné satisfaction :

- Un besoin profond
- Efficacité du groupe WhatsApp
- Format adapté

3. Un séminaire à l'équilibre financier : 3 mécènes (MBDA, Unéo, ANFEM)

4. Perspectives :

- Un séminaire international pour des veuves à Belfast en octobre
- Vers un second séminaire des mères en 2025
- Ultérieurement, ouverture aux fratries, aux pères



II-4 LIVRET « MA PREMIERE CEREMONIE MILITAIRE »

Situation

- Deux éditions, 300.000 exemplaires diffusés (ZDS, municipalités, associations, particuliers), toutes épuisées
- Livret très apprécié, excellent vecteur de notoriété

3^{ème} édition enrichie

- Cahier supplémentaire sur l'engagement
- Mêmes principes de distribution (ZDS, municipalités, associations, particuliers)
- 14 Mécènes, 102.000 € recueillis
- 150.000 ex



II-4 COLLOQUE « ACCOMPAGNER LA BLESSURE PSYCHIQUE »

- Publication des Actes du Colloque retardée jusque juin 2024
- Financement acquis:
 - Budget : 12.000 €
 - Mécénat : ONaCVg, Solidarm, Tégo, UBFT, Unéo
- Perspectives
 - Publication des Actes du colloque
 - Présentation en septembre Salon du livre militaire
 - Communication



II-4 30 ANS DE SOLIDARITE DEFENSE

- Une célébration en 2 temps :
 - une communication médiatique sur l'association (autour du 10 novembre)
 - suivie d'une réception dans les salons du GMP le 10 décembre (autorités civiles et militaires, membres de l'association, mécènes, blessés et familles)
- Une préparation en cours, grâce à 3 groupes de travail : organisation, invitations, communication

II-4 MECENAT

- UBFT (reconductible) : *Colis de Noël, soutien activités SD*
- TEGO (2018, reconductible) : *Colis de Noël, activités SD, livret MPCM*
- UNEO (2020, 2024) : *Colis de Noël séminaires, activités SD, livret MPCM*
- SOLIDARM (2022, 2023, 2024) : *soutien activités SD, livret MPCM*
- CNMSS (2017, reconductible) : *aide aux blessés et familles*
- ONAC-VG Bleuet de France (2019, reconductible) : *Colis Noël, livret MPCM*
- IGESA (2019, reconductible) : *Colis de Noël*
- **MBDA** (2019, 2020, 2023, 2024) : *Colis de Noël séminaires livret MPCM*
- Economat des armées (2020, reconductible) : *soutien activités SD*
- La France Mutualiste (2020, reconductible) : *Colis de Noël, # militaires*
- FCD (reconductible) : *soutien activités SD*
- NEXTER (2022, 2023) : *soutien activités SD*
- **Computacenter** (2024) : *Colis de Noël*
- **Banque Française Mutualiste** (2024) : *Colis de Noël*
- **Le Bien Commun** (2024) : *livret MPCM*
- **FNAM** (2024) : *livret MPCM*
- **Technicatome** (2024) : *livret MPCM*
- **Arquus** (2024) : *livret MPCM*
- **Naval Group** (2024) : *livret MPCM*
- **Mobilitas** (2024) : *livret MPCM*
- **NSJ** (2024) : *livret MPCM*
- **Novakamp** (2024) : *blessés*

III-4 AGENDA 2024

Janvier :

22 : Formation de 8 visiteurs (Toulon, Brest, Paris)

24 : Vœux Solidarité Défense

Mars :

18-21 : « Regards d'espérance » (Paris, 9 mères)

27 : Table ronde bénévoles

Avril

6 : Autos de rêve (Invalides)

Mai :

4 : Autos de rêve (Bégin), Journée familles Terre

5 : Course Bleuet et « Avec nos blessés »

28 : Conseil administration

Juin :

26 : Assemblée générale

RMBS

Juillet :

14 : collecte sang CTSA

Septembre

Présentation Actes du Colloque

Octobre:

7-11 : « Femmes du monde pour la paix »

(Belfast, 4 veuves)

14-17 : Confection Colis de Noël

Novembre :

4-8 : Vente Bleuet dans HIA

10 : Dîner familles MPLF

Décembre:

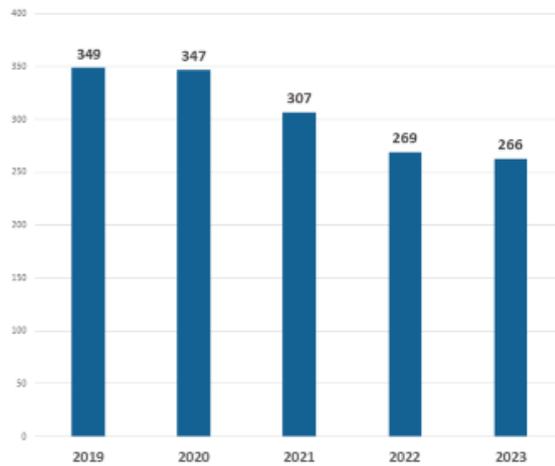
10 : 30 ans de SD

Conseil administration (TBC)

II-4 RESOLUTION 6

**L'Assemblée générale approuve le projet associatif
2024-2025.**

III-1 ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS A JOUR



III-1 PLAN D'ACTION ADHESIONS

Buts	Objectifs	Mesures	
Susciter des adhésions nouvelles	Faciliter l'identification des membres	Réaliser un badge/pin's	
		Equiper les membres de l'association lors des événements	
	Faire connaître l'association	Présence sur les réseaux sociaux	
		Encourager les adhérents à recruter : "1 membre, 1 adhésion"	
	Effort en communication externe	Cibler	Les jeunes Les militaires Les associations Les lobbyistes
		Argumenter	Mettre en avant : - le soutien des militaires par la société civile - le soutien des militaires en opération - la présence de l'association sur le territoire, hors de Paris
Toucher		Utiliser des outils contemporains Communiquer lors des grands projets et événements (Cols...)	
Préserver les adhésions existantes	Effort en communication interne	Renouvellement automatique des adhésions	
		Contacter les adhérents sans adresse électronique	
		Rappeler le renouvellement des adhésions	

III- 2 REFLEXIONS SUR LE BENEVOLAT

- Une Table ronde menée le 27 mars 2024 avec une dizaine de bénévoles de l'association
- Une réflexion sur l'implication des bénévoles, le développement d'activités, la circulation de l'information au sein de l'association
- Il en ressort les propositions suivantes :
 - Associer plus étroitement les bénévoles aux événements, activités, réceptions
 - Mieux informer sur les activités de l'association dans la Lettre d'Information
 - Démarchage (notoriété et levée de fonds)
 - Elargir le comité des aides aux bénévoles
 - Candidature de bénévoles au conseil d'administration

IV- QUESTIONS DIVERSES

V- RESOLUTIONS

Résolution 1 :

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion et les comptes de l'année 2023 et valide l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

12.710 € au compte Report à nouveau

Résolution 2 :

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui y sont mentionnées.

Résolution 3 :

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

Résolution 4 :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Résolution 5 :

L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités 2023.

Résolution 6 :

L'assemblée générale approuve le projet associatif 2024-2025.

VI- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil

Entre 12 et 18 membres élus (a.5 des statuts), répartis en 3 tiers inégaux (fins de mandat 2024, 2025, 2026),

Fin de mandat en 2024

MG (2s) Yves Claudot
GCAé (2s) Bernard Guével
Amiral (2s) Philippe Coindreau
G Giscard d'Estaing
C Roullière le Lidec
C Menet
GCA de Saint-Chamas
D Roy
G Roux de Bézieux

VI- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se représentent

G Giscard d'Estaing
C Roullière le Lidec
C Menet
GCA de Saint-Chamas
D Roy

Se présentent

A Charrier
M-L Boulanger
C Perrin
I Petit